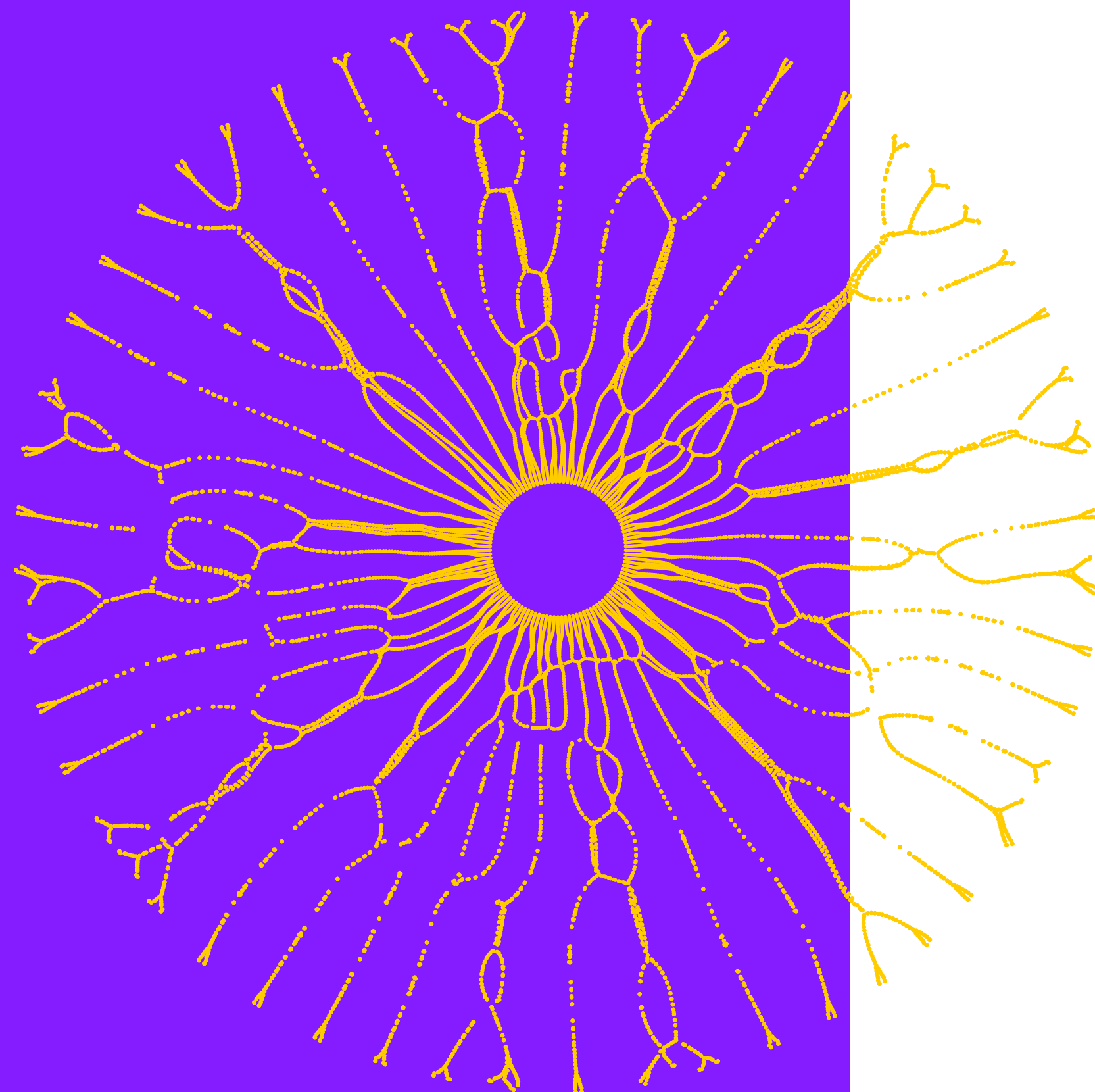


S'inspirer de l'humain

Cadre de la vie citoyenne





Mot du maire	5
Mot des conseillers	7
Préambule	8
Réflexion	9
Mission et valeurs	10
Partie 1 – Cadre de la vie citoyenne	12
Rouages	17
Gouvernance	40
Plan d'action	43
Partie 2 – Démarche de création du cadre	44
Grandes étapes de la démarche	46
Composantes mobilisées	47
Portrait des citoyens	48
Comité de pilotage	50
Neuf personas	52
Consultation	56
Conclusion	58
Remerciements	60
Lexique	62

S'inspirer de l'humain.

Au cœur de cette démarche, qui a donné vie à ce document, se trouve la vision citoyenne d'une ville idéale. Par leur implication dans le processus de conception, par l'analyse de leur évolution démographique ou par le souci de leur assurer un avenir florissant, Candiac s'est assuré de s'inspirer de ses citoyens, de S'INSPIRER DE L'HUMAIN. Cette prémisse est également le souffle créatif de cette publication, où les éléments du vivant et la vibrance des nuances mettent en valeur un contenu pertinent et innovateur.

Mot du mairie

« ... un outil précieux pour orienter les décisions et faciliter la mise en action de la vie citoyenne... »



Normand
Dyotte

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que la Ville de Candiac dévoile son premier cadre de référence de la vie citoyenne.

Déoulant directement de son *Plan stratégique de développement 2018-2033*, celui-ci reflète sa volonté d'offrir aux Candiacois une qualité de vie encore meilleure correspondant à leurs besoins et attentes, afin qu'ils puissent vivre dans des conditions favorables à leur épanouissement individuel et collectif.

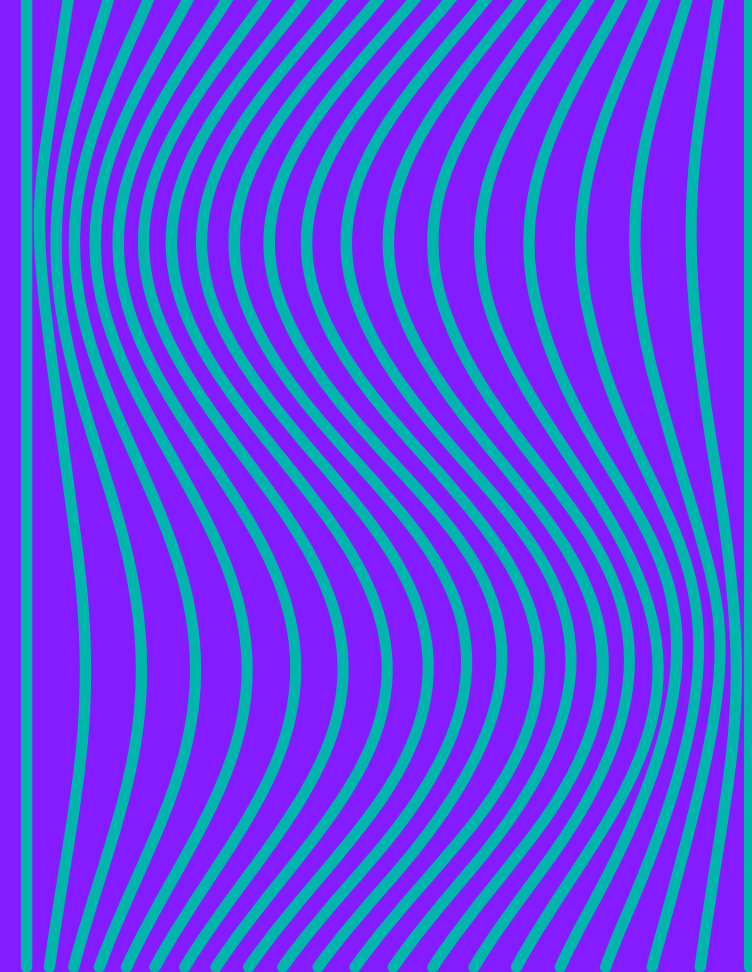
Ce cadre de référence s'avérera un outil précieux pour orienter les décisions et faciliter la mise en action de la vie citoyenne et ce, devant une collectivité appelée à sans cesse évoluer au cours des prochaines années.

Je remercie l'équipe du Service des loisirs pour l'élaboration de cet ouvrage et pour la démarche de consultation citoyenne Nourrir Candiac qui a permis de recueillir une foule d'informations offrant un reflet fidèle aux énoncés de vision de la population candiacoise.

Le maire,

Normand Dyotte

Mot des conseillers



« ... l'humain au
cœur de notre
intervention... »



S'inspirer de l'humain
Mot des conseillers

7



Mélanie
Roldan

Chers citoyens et citoyennes,

La mise sur pied d'un cadre de la vie citoyenne correspond aux valeurs fondamentales auxquelles les membres du conseil municipal adhèrent.

Soucieux de permettre aux Candiacois de s'exprimer face aux orientations futures de la municipalité qui toucheront leur milieu de vie, nous sommes fiers des travaux réalisés en collaboration avec des acteurs de différents milieux : citoyens, employés municipaux et organismes partenaires. Nous les remercions d'avoir accepté de prendre part à cette importante démarche. Leur implication a permis de jeter les premiers jalons de notre cadre de référence de la vie citoyenne qui guidera nos actions pour les années à venir en plaçant l'humain au cœur de notre intervention.

Les coprésidents de la commission de la vie citoyenne,

Mélanie Roldan

Conseillère, district La Promenade

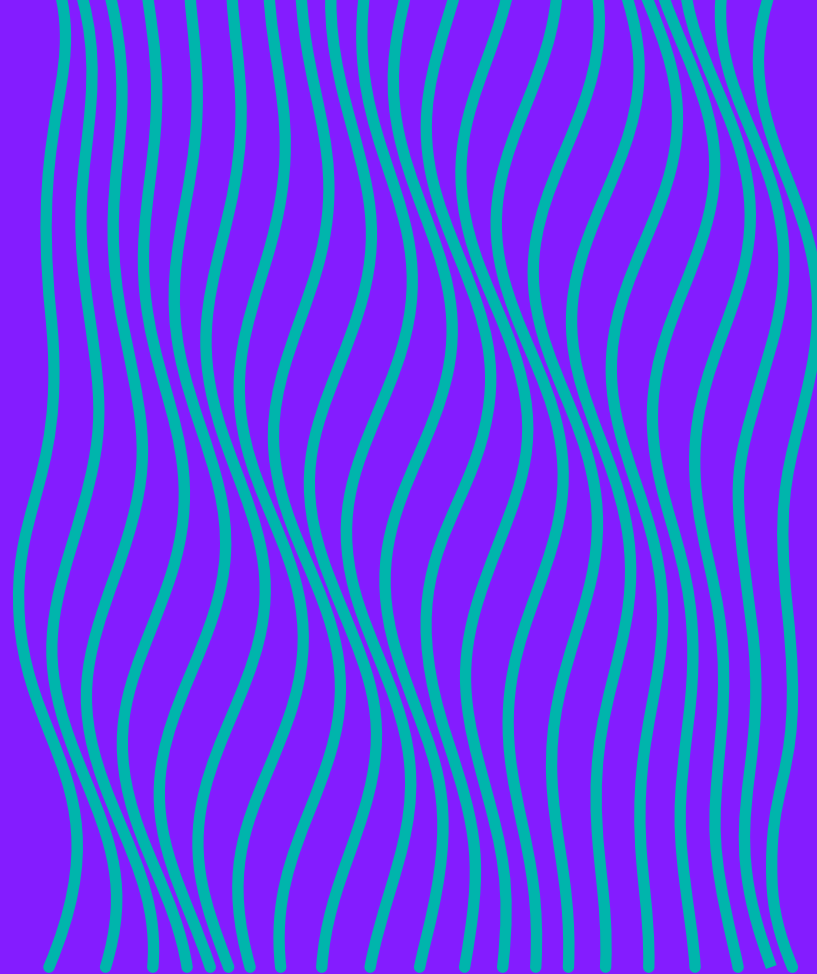
Jean-Michel Roy

Conseiller, district Fouquet



Jean-Michel
Roy

Préambule



Cette mise en contexte permet de situer l'ensemble des travaux ayant été réalisés pour produire ce cadre de référence de la vie citoyenne de la Ville de Candiac.



Réflexion

L'adoption de politiques publiques fait partie des pouvoirs municipaux. Certaines de ces politiques servent à baliser les services offerts à la population telles que la *Politique culturelle* ou la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes*. D'autres visent à répondre aux besoins de la population. Ces dernières ciblent habituellement des catégories de citoyens telles que les familles, les aînés, les personnes handicapées, les enfants, etc. De ces politiques découlent des plans d'action qui interpellent les divers services municipaux et s'entrecroisent avec les planifications déjà présentes dans chacun de ceux-ci.

Cette façon de travailler, quoiqu'elle permette d'orienter les actions municipales pour répondre aux besoins des divers groupes populationnels ou aux divers enjeux organisationnels par champ de compétence, soulève également des défis. Notamment, le dédoublement des démarches et des ressources, le travail en vase clos et les difficultés d'arrimage entre les services et les divers plans d'action.

La Ville de Candiac souhaite revoir sa façon de procéder pour favoriser une meilleure cohérence interservices et surtout pour s'assurer de fournir des réponses cohérentes à l'ensemble de la population candiacoise. C'est à partir de cette réflexion qu'a émergé la volonté de se doter d'un cadre de référence de la vie citoyenne (que nous nommerons *Cadre de la vie citoyenne*) qui permet d'établir les visions souhaitées des Candiacois afin d'orienter les divers programmes et services municipaux à mettre en place. Ces énoncés de visions sont des affirmations qui indiquent la direction souhaitée pour la Ville de Candiac à l'égard de thématiques préalablement identifiées et qui touchent la vie citoyenne.

Ainsi, le *Cadre de la vie citoyenne* est l'image globale de ce que souhaite la population candiacoise pour sa collectivité, pour les générations actuelles et à venir.

Mission et valeurs

Les travaux qui ont mené à l'élaboration du *Cadre de la vie citoyenne* ont permis de confirmer la mission et les principales valeurs présentes dans le plan stratégique de la Ville.

L'importance accordée à la notion d'innovation dans les travaux du *Cadre de la vie citoyenne* inspire à revoir le fonctionnement de gouvernance et de cohérence des politiques municipales. La prise en considération de toutes les générations de résidents dans le développement de visions communes, la volonté de les rejoindre dans leur milieu de vie et la mise en œuvre administrative exemplaire du *Cadre de la vie citoyenne* viennent appuyer l'énoncé de mission résolument axé vers la population ainsi que vers l'avenir :

Par son sens de l'innovation et son engagement, Candiac souhaite s'afficher comme une ville attrayante et contemporaine qui offre à ses citoyens un milieu de vie de qualité supérieure, respectueux de l'environnement et orienté vers le bien-être des générations actuelles et futures.



De plus, le *Cadre de la vie citoyenne* s'appuie sur les trois valeurs suivantes tirées de la planification stratégique mise à jour en 2022:



Le citoyen d'abord

Le citoyen est notre priorité. Nous nous engageons à faire preuve d'écoute, de courtoisie et de bienveillance à l'égard de tous.

Faire preuve d'audace et de créativité

Nous saisissons les opportunités qui se présentent. Nous nous ouvrons aux changements en faisant preuve de curiosité et d'innovation. Nous nous améliorons continuellement afin de hisser Candiac parmi les villes les plus durables et les plus résilientes.

Exiger la qualité

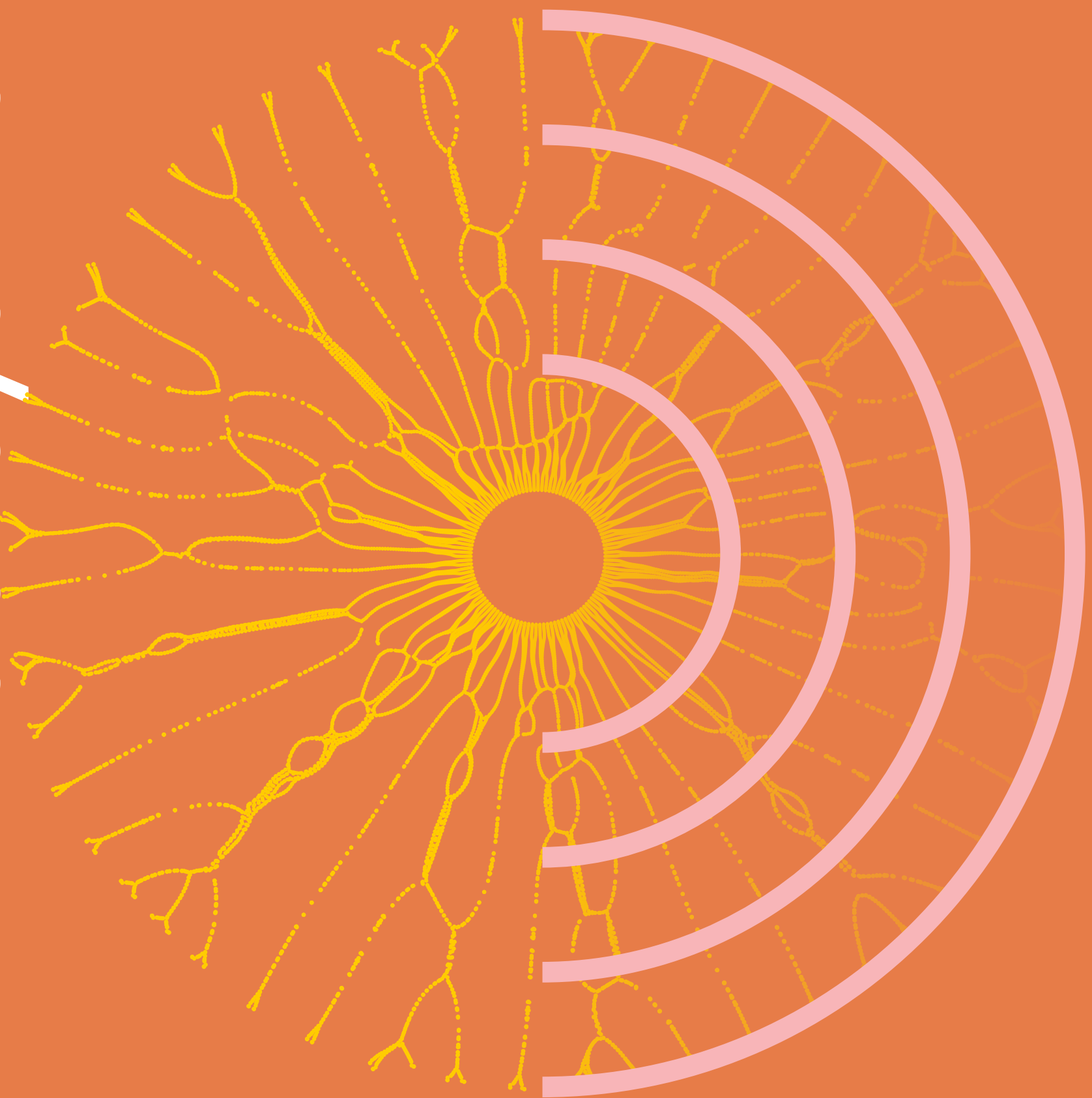
Nous mettons notre expertise et notre savoir-faire au service des citoyens. Nous visons l'excellence et nous élevons nos standards pour vous offrir un cadre de vie agréable et sécuritaire.

Ces valeurs représentent les manières d'être et d'agir reconnues par la Ville de Candiac, tout en correspondant aux grands idéaux sur lesquels repose l'action de la municipalité.

De plus, le *Cadre de la vie citoyenne*, tout comme la planification stratégique de la Ville de Candiac, s'aligne parfaitement sur les objectifs de développement durable établis par les États membres des Nations unies. La municipalité croit fermement en l'importance de la mise en œuvre à l'échelle locale dans la réussite des objectifs fixés par les Nations unies. Candiac affirme ainsi sa volonté de jouer le rôle crucial qui lui revient à l'égard de ces objectifs de développement durable.

Partie 1

Cadre de la vie citoyenne



Le Cadre de la vie citoyenne

La Ville de Candiac se dote d'un *Cadre de la vie citoyenne* permettant de définir ses orientations à l'égard de l'humain et de son environnement en les plaçant au cœur de son intervention. Ce cadre, coconstruit avec plusieurs acteurs, permet de répondre aux besoins actuels des divers profils des citoyens de Candiac, de se doter d'une prospective démographique et de mettre en place des programmes et des services cohérents et répondants à un cadre commun.

Le *Cadre de la vie citoyenne* est constitué de plusieurs éléments : les rouages, qui présentent les éléments à prendre en considération lors de la création de nouveaux leviers, le plan d'action découlant du cadre ainsi que la structure de gouvernance garantissant son utilisation au sein de l'organisation.

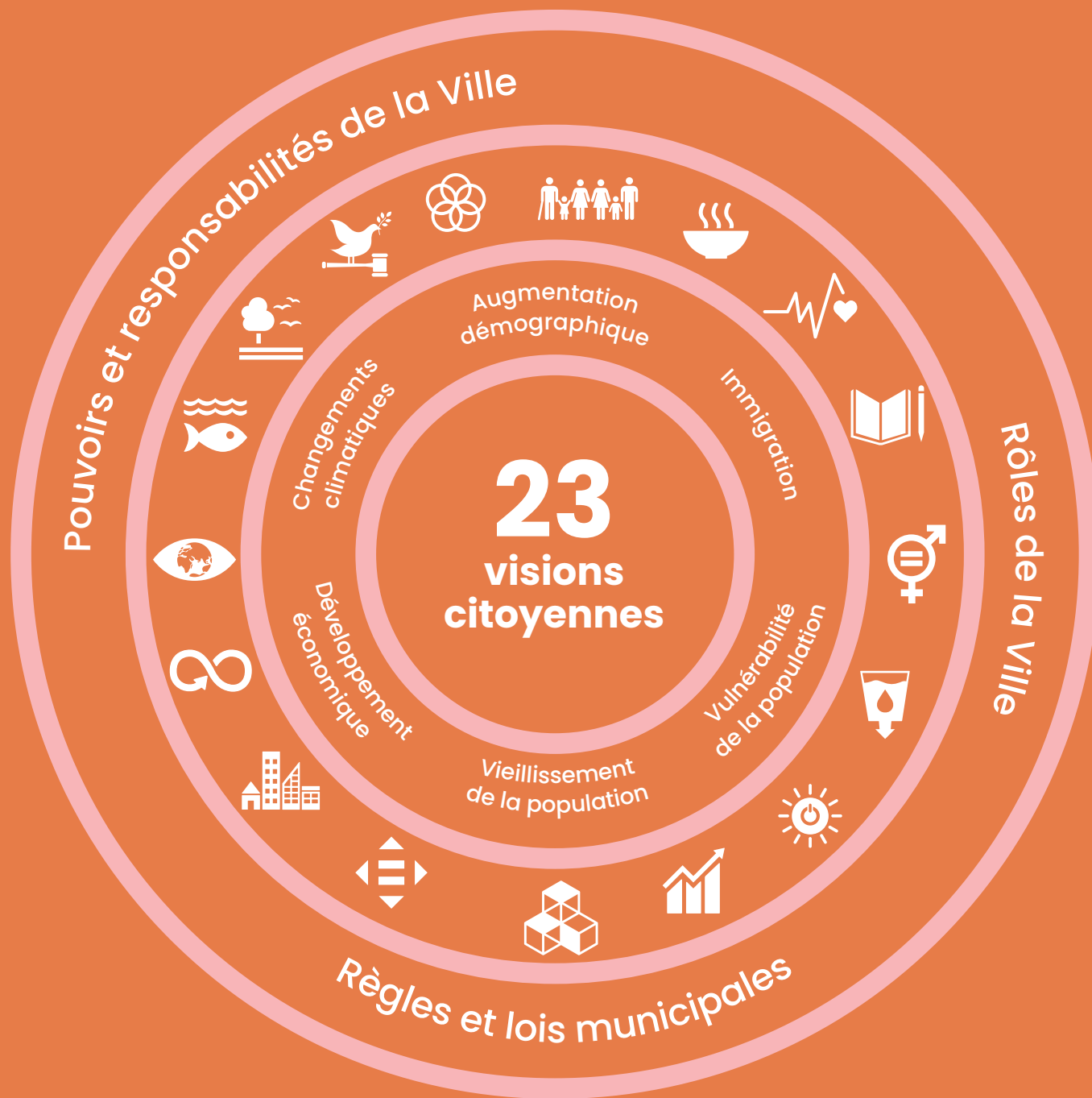
Leviers

Nous définissons les leviers par les politiques municipales, les plans d'action, les programmes et les projets qui structurent l'intervention municipale.



Le Cadre de la vie citoyenne

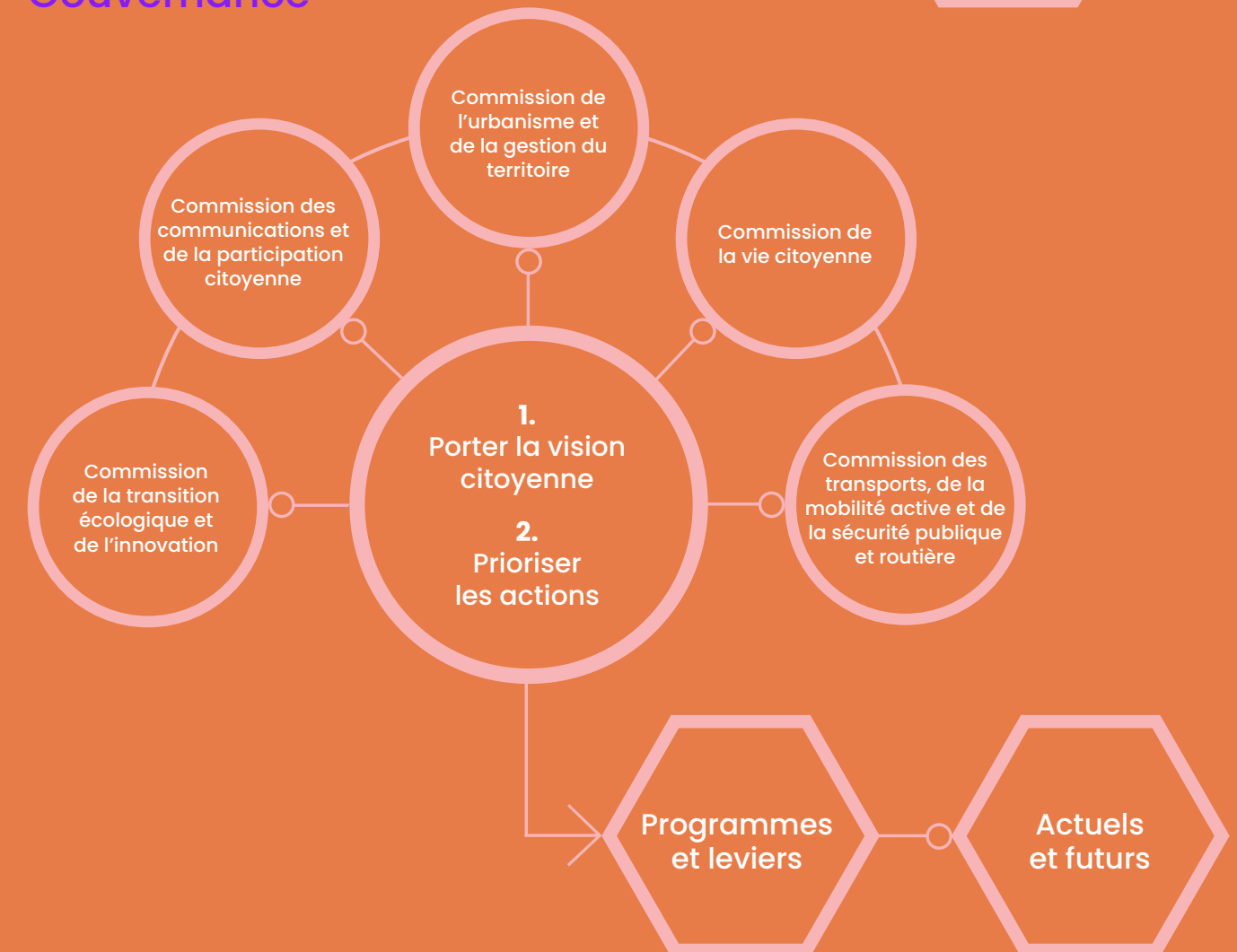
Rouages



Plan d'action



Gouvernance

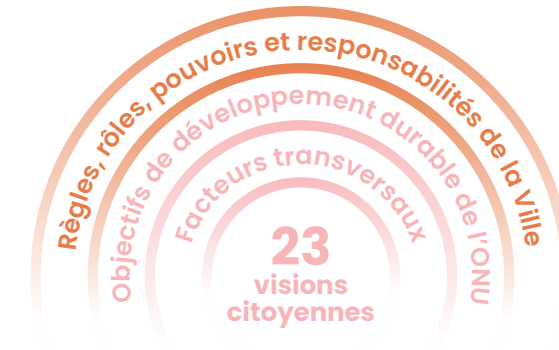




Rouages

Les rouages du *Cadre de la vie citoyenne* reposent à la fois sur la nécessité d'être à l'écoute des besoins de la population candiacoise et sur la compréhension des enjeux sociétaux.

Ses éléments encadrent et définissent les éléments à prendre en considération lors de la création de nouveaux leviers. Cela se traduit par une connaissance de l'encadrement réglementaire municipal, des enjeux planétaires, mais également par l'analyse des perspectives démographiques du territoire⁽¹²⁾. Cette écoute nécessite également la prise en compte des visions partagées par les citoyens dans le cadre de cette démarche et de façon régulière.



Règles, rôles, pouvoirs et responsabilités de la Ville

La Ville de Candiac dispose des pouvoirs et de la marge de manœuvre nécessaire dans l'exercice de ses compétences, pour agir au bénéfice de sa collectivité. Le cadre législatif accorde des pouvoirs municipaux en matière :

- D'adoption de politiques, de plans d'action, de programmes;
- D'adoption de réglementation;
- De mise en place de services et d'interventions directes auprès de la population.

Elle assume des responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement communautaire et culturel, de loisirs, de transport actif et collectif, d'assainissement des eaux usées, etc. Les valeurs, les besoins et les moyens qui la caractérisent influent sur la nature, l'étendue et l'exercice de ses responsabilités.

En quoi les responsabilités de la municipalité sont-elles importantes pour le milieu de vie? Sans être exhaustives, voici quelques réponses :

- En matière de mobilité, un milieu de vie permettant de se connecter les uns aux autres par des réseaux de déplacements actifs de qualité, sécuritaires, stratégiquement localisés, conviviaux, efficaces et accessibles⁽¹⁾ qui favorise la santé physique et psychologique;
- Par son soutien communautaire, son offre de loisir et sa mise en avant de la culture, la Ville contribue à la création et au renforcement du tissu social ainsi qu'à l'épanouissement de ses résidents;
- En matière d'aménagement du territoire⁽¹²⁾, la Ville s'assure que les projets sont établis selon les meilleures pratiques de développement et d'aménagement durables, tout en offrant un milieu de vie de qualité, répondant aux divers besoins liés aux cycles de la vie⁽⁴⁾;
- Par une gestion saine et efficace de ses eaux usées et de ses matières résiduelles, la Municipalité assure un environnement sain et sécuritaire pour les générations actuelles, mais également futures.

Les autres responsabilités de la municipalité contribuent de la même façon à améliorer le milieu de vie.

La Ville ne peut cependant répondre à elle seule à tous les enjeux. Elle peut toutefois jouer divers rôles selon les situations :

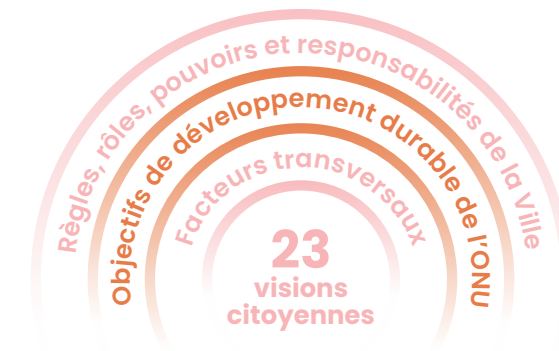
- Agir en leader;
- Agir en partenaire;
- Agir en collaboratrice;
- Agir en ambassadrice.

Pouvoirs et responsabilités de la Ville

Règles, rôles, pouvoirs et responsabilités de la Ville

Rôles de la Ville

Règles et lois municipales



Objectifs de développement durable de l'ONU

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.

Ils nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des états membres de l'Organisation des Nations unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs

La Ville de Candiac s'est engagée à jouer son rôle, à l'échelle locale, dans la réalisation des objectifs de développement durable pour l'amélioration durable du sort des générations futures.



1. Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

→ Agir en leader dans le développement social et le soutien aux populations vulnérables.



2. Faim zéro

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

→ Agir en collaboratrice avec les acteurs du système alimentaire local pour une meilleure accessibilité.



3. Bonne santé

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

→ Agir en ambassadeur dans la promotion des modes de vie sains.



4. Éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

→ Agir en collaborateur avec les instances gouvernementales afin de veiller à ce que le développement de nouvelles infrastructures permette d'offrir des milieux de vie attractifs et vivants.

→ Exemple du rôle de la Ville de Candiac



5. Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

- Agir en leader par la mise en place de processus et de programme assurant l'équité dans l'accès à l'emploi et les conditions de travail de ses employés.



6. Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à des sources d'eau potable et à l'assainissement.

- Agir en leader dans le développement d'infrastructures de gestion et de traitement des eaux garantissant l'accès à l'ensemble des Villes partenaires.



7. Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

- Agir en collaborateur dans le développement de stratégies visant l'accès aux énergies propres.



8. Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique durable et inclusive, l'emploi et un travail décent pour tous.

- Agir en partenaire avec les entreprises locales dans le développement économique et la création d'emplois.



9. Industrie, innovation et infrastructures

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

- Agir en leader dans l'établissement de normes urbanistiques assurant des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes.



10. Inégalités réduites

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

- Agir en leader dans l'égalité des chances, notamment par l'adoption de lois, de politiques et de mesures adéquates en la matière.



11. Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables.

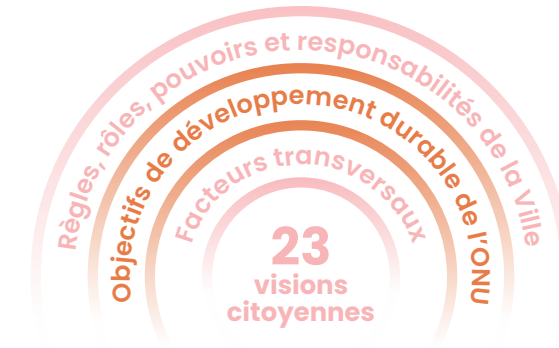
- Agir en partenaire dans les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel.



12. Consommation et production durables

Établir des modes de consommation et de production durables.

- Agir en ambassadeur dans les efforts de réduction des déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.



13. Lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

- Agir en leader par la mise en œuvre d'initiatives visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



14. Vie aquatique

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

- Agir en partenaire pour réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.



15. Vie terrestre

Gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

- Agir en collaborateurs dans la préservation des écosystèmes, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable.



16. Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

- Agir en leader dans les efforts visant à assurer la cohérence entre la vision citoyenne et les interventions municipales.

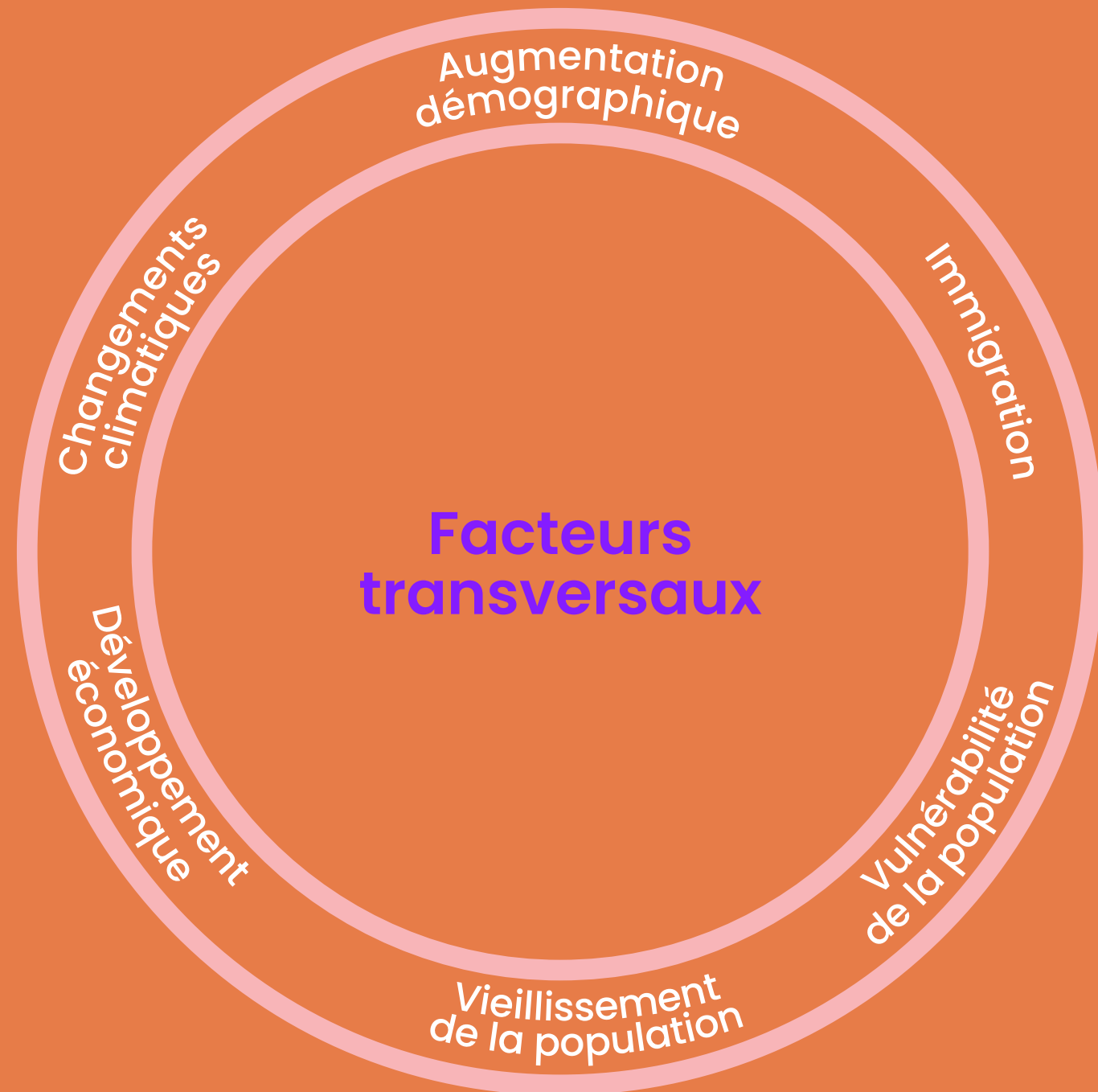


17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.

- Agir en ambassadeur afin d'encourager et de promouvoir la collaboration régionale dans l'atteinte des objectifs.

→ Exemple du rôle de la Ville de Candiac

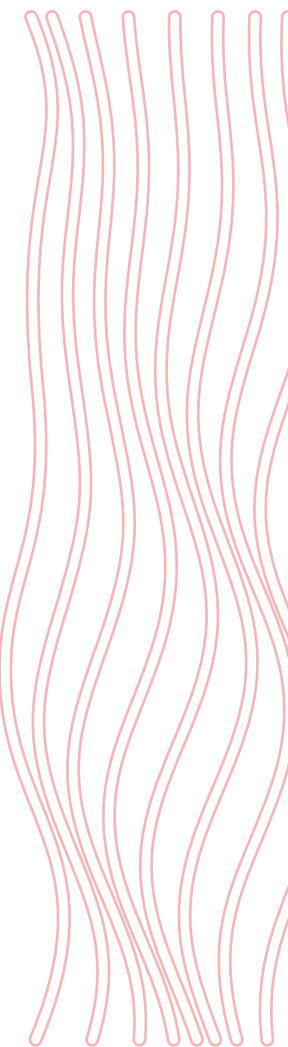


Les six facteurs transversaux

Le *Cadre de la vie citoyenne* considère six facteurs transversaux importants pour Candiac, extraits de l'analyse de données statistiques et de la prospective démographique, soit :

1. L'augmentation démographique;
2. Le vieillissement de la population;
3. L'augmentation du taux d'immigration;
4. La présence accrue de citoyens vivant des situations de vulnérabilité;
5. Le développement et l'attractivité économique;
6. L'adaptation aux changements climatiques.

Ces six facteurs représentent les enjeux actuels et futurs dont doit tenir compte la Ville de Candiac dans sa prestation de services auprès de la population candiacoise. En ce sens, ils teintent les visions établies et seront pris en compte dans l'établissement de leviers et de services ainsi que dans la priorisation des actions à mettre en place.





Facteurs transversaux suite

Les différentes composantes d'un territoire⁽¹²⁾ sont en interaction constante. Il peut être complexe pour une collectivité d'orienter le développement de son milieu de vie en prenant en compte l'ensemble de ces interactions.

L'étude de prospective urbaine vise à éclairer la collectivité afin de faciliter ses choix et de définir des objectifs et des projets à mettre en œuvre. À partir des problématiques connues, identifiées par la Ville et basées sur les enjeux sociétaux d'une ville moderne, cette étude permet d'identifier les variables susceptibles de connaître des modifications importantes ayant un impact sur son développement. Six facteurs transversaux ont été retenus en tenant compte de l'évolution que la Ville de Candiac risque de connaître dans les deux prochaines décennies. Des tendances lourdes ont pu ainsi être définies, mais aussi des tendances émergentes.

L'augmentation démographique

Selon les estimations, sur un horizon de 10 ans, la Ville atteindra une population oscillant entre 33 000 et 36 000 habitants.

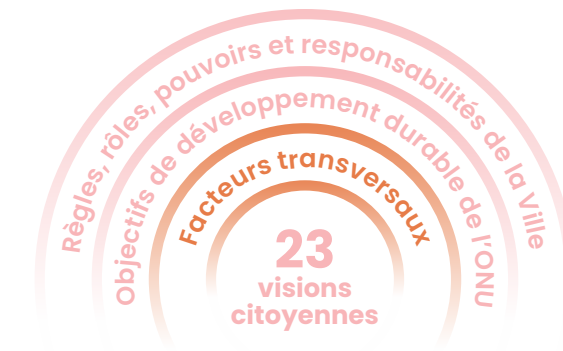
Cette augmentation importante de la population amènera la Ville à réfléchir et à repenser ses milieux de vie et ses équipements afin de s'adapter continuellement à l'évolution des besoins et des enjeux notamment en termes d'infrastructures et de services.

L'augmentation du taux d'immigration

Alors que le taux d'immigration a été stable pendant plusieurs années, Candiac accueille maintenant de plus en plus de personnes issues de communautés culturelles sur son territoire⁽¹²⁾.

Que ce soit des investisseurs immobiliers venant de l'extérieur du pays ou des employés recrutés outre-mer par des entreprises locales pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, ces derniers font partie intégrante de la communauté candiacoise.

D'ici 2041, la Ville prévoit une augmentation encore plus marquée de ces communautés culturelles. Le Candiac de demain sera une ville inclusive, unie, multiculturelle et la planification des services et équipements sera conséquente de cette richesse.



L'adaptation aux changements climatiques

Face aux conséquences des changements climatiques, la Ville de Candiac a pris au cours des dernières années les mesures nécessaires, telles que l'adoption d'un *Plan d'adaptation aux changements climatiques* et d'un *Plan d'action visant la réduction des émissions de GES*, pour s'adapter et garantir les meilleures conditions de vie aux générations actuelles et futures.

La Ville a aussi adhéré à plusieurs programmes et procédé à l'adoption de résolutions municipales, entre autres l'appui des objectifs de développement durable établis par les États membres des Nations unies ainsi que l'adoption de la Déclaration universelle visant à reconnaître l'urgence climatique. L'ensemble des actions prises par la Ville dans les années à venir devront être cohérentes avec les plans adoptés en prenant soin d'inclure les divers acteurs au développement de la Ville. Tous devront être conscients de faire partie intégrante des efforts collectifs dans la lutte aux changements climatiques.

La transition climatique et la préservation de l'environnement seront, dans les prochaines décennies, au cœur des décisions et des orientations municipales. La résilience climatique se définit par la capacité et la faculté d'adaptation que la Ville doit acquérir pour absorber les stress découlant des changements climatiques. L'adaptation est un outil clé pour atteindre la résilience climatique.

Le vieillissement de la population

Comme dans la majorité des villes du Québec, la Ville de Candiac, ne faisant pas exception à la règle, verra sa population vieillir et faire un bond d'ici 2041.

En effet, le groupe des 60 ans et plus deviendra le groupe d'âge le plus nombreux, si bien qu'il faudra prévoir des adaptations aux infrastructures et aux équipements municipaux destinés aux aînés, notamment en matière d'accessibilité universelle⁽²⁾. L'ajout de logements destinés à cette clientèle devra également être planifié afin d'en assurer la pleine accessibilité.

Parallèlement, pour assurer sa régénérescence et sa diversité⁽⁵⁾, la Ville de Candiac devra démontrer son attractivité auprès des clientèles plus jeunes. Elle devra faire preuve de créativité et d'innovation afin d'offrir des incitatifs ainsi que des services adaptés et distinctifs pour favoriser l'établissement des jeunes familles à Candiac. Le tout en tenant compte du défi majeur que représente la raréfaction des logements accessibles⁽¹⁾ et abordables.

À la lumière de ces constats, les milieux de vie devront être diversifiés, flexibles, adaptés et adaptables pour les diverses clientèles, qui cohabiteront toutes ensemble.

Facteurs transversaux suite

Le développement et l'attractivité économique

Les entreprises locales, à l'instar de tous les secteurs, rencontrent des problèmes relatifs à la pénurie de main-d'œuvre. Malgré les recherches intensives et la créativité des organisations dans le recrutement, la plupart sont actuellement en démarche à l'international pour accueillir des travailleurs étrangers en vue de compléter leurs équipes.

Dans la majorité des cas, on note une dichotomie entre les types d'emplois disponibles et le profil du bassin d'employés potentiels de la ville. Candiac affiche un taux très élevé de diplômés universitaires, cadrant moins avec le type d'emplois disponibles. D'autres entreprises, quant à elles, sont à la recherche de professionnels dans des domaines très spécialisés et de niches, s'adressant à des profils spécifiques et rendant ainsi ces postes plus difficiles à pourvoir.

Conséquemment, l'évolution des milieux de vie passe par la considération et la grande connaissance de nos entreprises et des bassins d'emplois. Candiac devra miser sur la planification de son territoire⁽¹²⁾ avec cette prémisse, laquelle s'exprime par une volonté d'offrir un milieu de vie où il est possible de travailler, de demeurer et de se divertir. Le lien d'accompagnement avec le milieu corporatif devra se poursuivre et sera renforcé par un développement économique réaliste des besoins.



La vulnérabilité et le clivage dans la population

Le revenu moyen des habitants de la ville de Candiac est élevé. Le recensement de 2021 présente un revenu médian net par ménage de 158 000 \$, ce qui est plus élevé que la moyenne des villes avoisinantes.

Cela dit, au cours des dernières années, une augmentation de l'indice de pauvreté a été notée sur le territoire⁽¹²⁾, si bien que les besoins en assistance alimentaire se font grandissants et que les besoins communautaires sont en constante évolution. Clairement, Candiac devra cibler précisément les besoins de sa population plus vulnérable, ce qui permettra un accompagnement optimal aux organismes communautaires et une meilleure connaissance de ses citoyens. L'augmentation de l'indice de pauvreté, jumelée à l'analyse du portrait sociodémographique, démontre aussi le clivage existant au sein de la population locale. Les résidents fortunés le sont de plus en plus, alors que la population plus vulnérable augmente tout en perdant de plus en plus de richesse et d'accessibilité au logement local.

La rareté des terrains disponibles à Candiac fait également en sorte d'augmenter la valeur de ceux-ci, ainsi que le coût d'acquisition ou de construction d'une propriété. À titre indicatif, la valeur moyenne d'une propriété à Candiac est de 502 200 \$. L'augmentation du coût de la vie a un impact direct sur l'accession à la propriété. Le mode de tenure⁽¹⁵⁾ est en transformation, si bien que nous voyons de plus en plus de logements locatifs rendus disponibles, alors que Candiac avait majoritairement sur son territoire⁽¹²⁾ des propriétaires-occupants.

La Ville de Candiac ne compte que très peu de logements abordables. L'accession à la propriété rendue plus difficile, la Ville devra prévoir des projets mixtes, intégrant des logements abordables, à proximité des services et équipements sociaux et municipaux desservis par une mobilité active et durable. Le tout dans l'optique de favoriser une mixité sociale adéquatement intégrée aux projets de développement.



Visions citoyennes

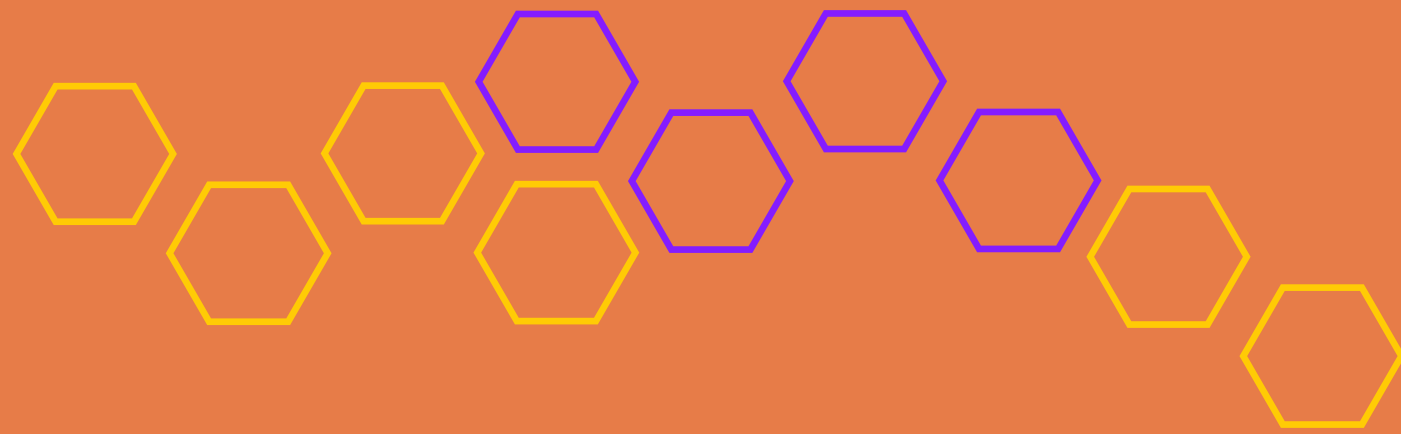
Dans le cadre d'entrevues de haute qualité réalisées lors de 9 activités de consultations, 314 participants se sont exprimés sur leur vision d'une ville idéale en relation avec 10 thématiques formant la vie citoyenne. L'exercice aura permis la collecte de plus de 1500 énoncés et souhaits. Le comité de pilotage, par une analyse exhaustive des données, en a traduit 23 énoncés de vision citoyenne.

Ces 23 énoncés de vision se veulent le reflet du Candiac souhaité par ses citoyens.



Le reflet du Candiac souhaité par ses citoyens

23 énoncés de vision



Espaces publics⁽⁷⁾ et bâtiments

1. Des aménagements urbains durables et innovants qui découlent d'une vision concertée;
2. Des parcs et des places publiques favorisant la quiétude, un mode de vie actif et des rencontres entre les différentes cultures et générations;
3. Des bâtiments et des infrastructures de qualité, adaptés pour tous et en harmonie avec l'environnement.

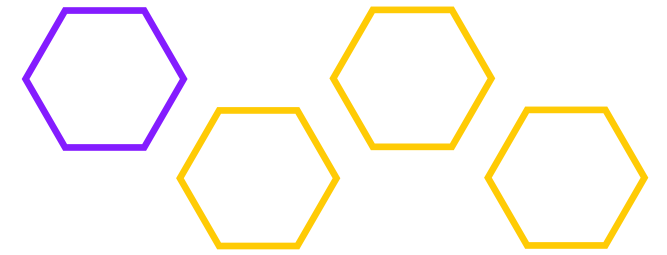


Habitat et milieu de vie

4. Un territoire⁽¹²⁾ qui intègre, préserve et met en valeur la nature et la qualité de vie de manière durable;
5. Des milieux de vie mixtes et cohérents desservis par des services et des commerces de proximité;
6. Un développement économique favorisant l'offre d'emplois cohérents avec le portrait des travailleurs de Candiac;
7. Des ensembles résidentiels⁽⁶⁾ mixtes intégrant des logements abordables et répondant aux divers besoins liés aux cycles de la vie⁽⁴⁾.

Transport et mobilité

8. Une mobilité durable valorisée par la mise en place d'initiatives stimulant les déplacements collectifs et actifs.



Participation sociale

9. Une participation citoyenne⁽¹⁰⁾ stimulée par la mise en place d'initiatives favorisant la contribution et l'engagement social avec et pour tous les citoyens;
10. Une implication bénévole valorisée notamment par la concertation entre les organismes et les services municipaux.

Loisirs et culture

11. Des programmes, des infrastructures et des équipements accessibles⁽¹⁾, diversifiés, abordables, inclusifs et sécuritaires;
12. Une offre de services en matière de loisir, de culture et de soutien à la vie communautaire de qualité et innovante.

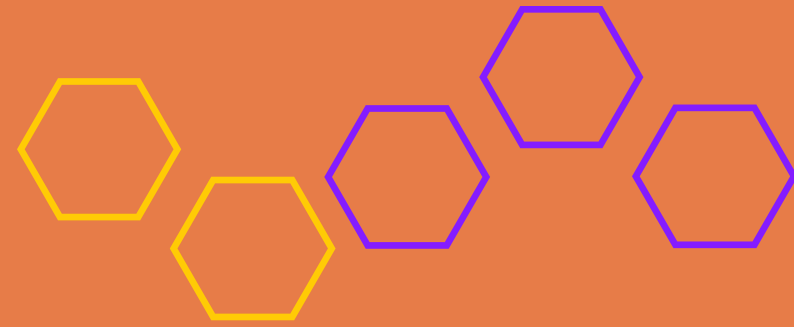


Respect et inclusion⁽⁸⁾ sociale

13. Des opportunités de rencontres citoyennes, intergénérationnelles et interculturelles, valorisées et favorisant les échanges et la socialisation;
14. Les populations vulnérables, marginalisées et isolées, mieux soutenues.

Communication et information

15. Des communications claires, transparentes, accessibles⁽¹⁾, pertinentes et adaptées aux publics cibles favorisant une diffusion des informations;
16. Une écoute active et une ouverture répondant aux besoins de la communauté afin de soutenir les projets et les initiatives imaginés pour le bien commun⁽³⁾.



Santé et services sociaux

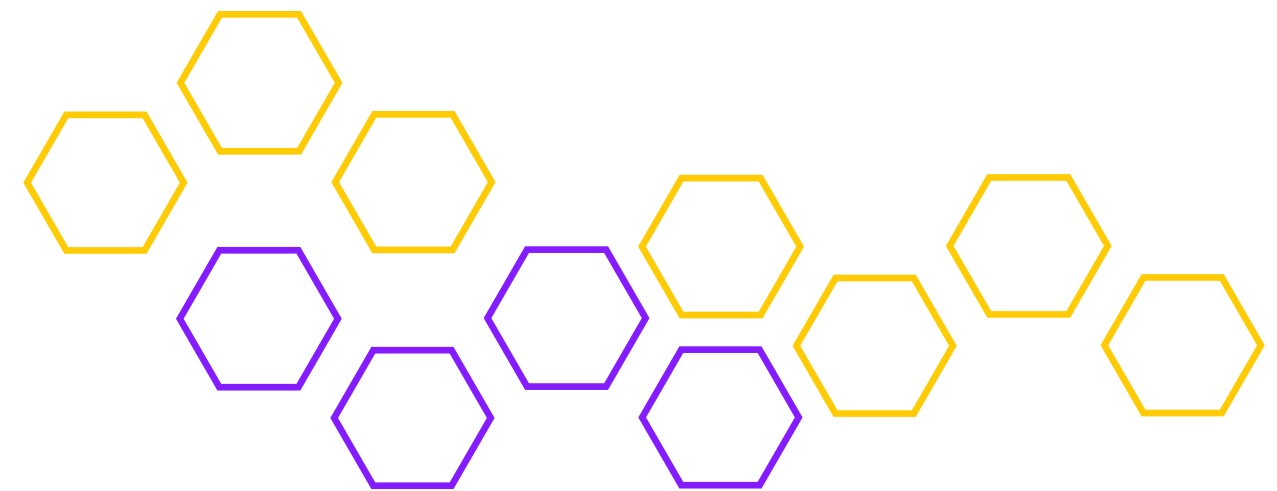
17. Des saines habitudes de vie⁽¹⁴⁾ promues et favorisées à travers les services municipaux;
18. Une offre alimentaire locale, saine, accessible⁽¹⁾ et diversifiée.

Sécurité

19. Des lieux publics vivants et sécuritaires;
20. Des services de qualité pensés en fonction des besoins en sécurité du territoire⁽¹²⁾;
21. Une ville résiliente face aux perturbations climatiques⁽¹¹⁾.

Réussite éducative⁽¹³⁾

22. Une mutualisation⁽⁹⁾ des ressources, des infrastructures et des services par la création de liens durables entre le milieu scolaire et le milieu municipal;
23. La reconnaissance du rôle municipal dans la promotion et le soutien à la réussite et à la persévérance éducative.



Défis

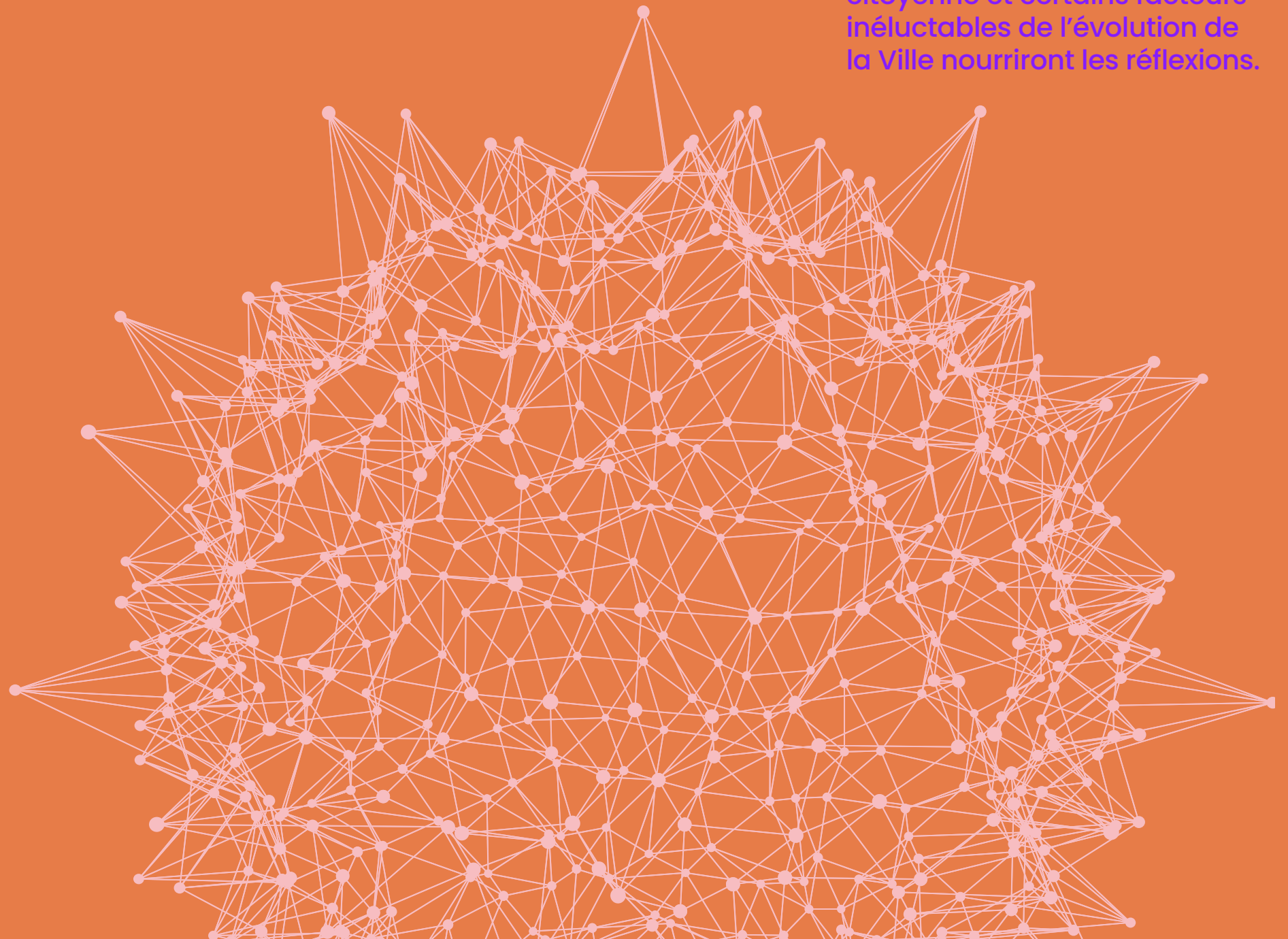
En opposition à ces visions, des défis se posent sur le radar de la Ville de Candiac pour les années à venir. Il importe de considérer l'évolution du profil de sa population, les transformations de l'espace par les grands projets de développement, l'intégration du développement durable à toutes les composantes du tissu urbain ainsi que l'adaptation nécessaire aux conséquences du réchauffement climatique.

Plus précisément, certains défis se positionnent en contradiction avec les visions retenues, soit :

- La disparité entre la vision citoyenne en termes d'aménagement du territoire⁽¹²⁾ versus les normes régionales, métropolitaines et gouvernementales auxquelles est soumise la Ville;
- La réponse aux besoins des jeunes familles dans un contexte d'augmentation du coût de la vie, de manque de places en garderie et d'accès difficile aux services notamment en matière de santé et d'éducation;
- L'automobile, qui reste à ce jour, pour plusieurs, le moyen le plus utilisé pour les déplacements malgré l'amélioration de la desserte en transport collectif et actif.

Bien que ces défis soient importants, l'organisation municipale considère nécessaire de les intégrer dans la réflexion pour assurer un maintien de la qualité de l'environnement dans lequel évolue sa population, le tout en s'assurant que ces derniers restent partie prenante et au cœur des discussions.

La dichotomie entre la vision citoyenne et certains facteurs inéluctables de l'évolution de la Ville nourriront les réflexions.



Gouvernance

Le *Cadre de la vie citoyenne* représentant la vision des Candiacois, il importe d'assurer son intégration à la réalité administrative municipale. L'application du Cadre se concrétisera avec la réalisation cohérente des actions provenant de divers leviers existants et à venir ainsi que par une adhésion des services à la vision citoyenne, dans une mise en œuvre collaborative des commissions.

Cela s'effectue en deux volets :

La gouvernance des visions par les commissions municipales

Les énoncés de vision sont portés et défendus par les commissions existantes à la Ville de Candiac. Ces dernières assurent le respect et la cohérence entre les initiatives municipales, les différents leviers existants et le cadre de la vie citoyenne pour toutes les actions touchant leur thème respectif. Cette vérification globale sert à assurer une cohésion entre les interventions des diverses commissions et services municipaux par thème spécifique. Annuellement, chaque commission met à jour, avec l'aide des services administratifs concernés, l'ensemble des actions relevant des leviers qui leur sont attribués. Les élus en font rapport au conseil municipal et les administrateurs de service à la direction générale.

La réalisation et le suivi des actions par les services, en collaboration avec leur commission

En respect des énoncés de vision définis, les services municipaux priorisent avec leur commission les actions à réaliser présentes dans les différents leviers en vigueur et dont ils sont les responsables, et, si nécessaire, assurent la création de nouveaux programmes et plans d'action cohérents avec le Cadre.

Les actions, priorisées précédemment, sont intégrées à un tableau de bord afin d'assurer un suivi constant par le comité de direction et les commissions. Les actions non sélectionnées en priorité constituent un inventaire à réaliser.

Finalement, lorsque des actions sont réalisées, il revient à la commission concernée de prioriser de nouvelles actions à partir de l'inventaire existant des leviers et à les intégrer au tableau de bord.





Les dix thèmes sont attribués aux commissions en fonction de leur sujet :

Titres commissions ou comités	Leviers	Thèmes attribués
Commission des communications et de la participation citoyenne ⁽¹⁰⁾	<i>Recettes participatives</i> <i>Politique d'encadrement des demandes externes de diffusion et de promotion</i>	Communication et information Participation sociale – Volet consultation
Commission des transports, de la mobilité active et de la sécurité publique et routière	<i>Politique de circulation</i>	Sécurité – Aménagement
Commission de l'urbanisme et de la gestion du territoire	<i>Plan de mobilité active et durable intégré</i>	Espaces extérieurs et bâtiments
	<i>Plan directeur des parcs et espaces verts</i>	Transport – Mobilité Habitat et milieu de vie – Développement économique et du territoire ⁽¹²⁾
Commission de la vie citoyenne	<i>Plan d'action à l'égard des personnes handicapées</i>	Santé et services sociaux
	<i>Politique culturelle</i>	Loisirs et culture Réussite éducative ⁽¹³⁾
	<i>Politique de développement des collections</i> <i>Politique d'acquisition, de gestion et de conservation d'œuvres d'art</i>	Respect et inclusion ⁽⁶⁾ sociale Participation sociale – Volet communautaire
Commission de la transition écologique et de l'innovation	<i>Plan d'adaptation aux changements climatiques 2022-2030</i>	Habitat et milieu de vie – Développement durable
	<i>Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2022-2030</i>	
	<i>Plan de développement de la communauté nourricière de Candiac 2023-2027</i>	
Commission administrative	<i>Plan stratégique de développement 2018-2033</i>	Sécurité publique



Plan d'action

Afin de mettre en œuvre le *Cadre de la vie citoyenne*, d'en assurer l'application de manière organique et efficiente et de garantir la pertinence de la démarche, un bref plan d'action est établi. Ces actions structurantes permettront de maintenir les visions au cœur de l'intervention municipale.

Mise en œuvre

Assurer la compréhension et l'utilisation du Cadre par l'administration municipale, par la mise sur pied d'un plan de formation et de déploiement pour l'ensemble du personnel, incluant un processus destiné aux nouveaux employés. Concevoir des outils facilitant l'application du Cadre par les gestionnaires de projet.

Création d'un volet de contrôle du respect du Cadre

Mettre en place un processus de validation du respect des rouages du Cadre dans les futurs leviers :

- Respect des règles, rôles, pouvoirs et responsabilités de la Ville;
- Considération et appui des objectifs de développement durable de l'ONU ;
- Inclusion des facteurs transversaux dans les réflexions et les actions;
- Intégration des visions des citoyens au cœur de notre intervention.

Établissement d'un plan de mise à jour des données

Maintenir à jour le Cadre à partir des données statistiques les plus récentes et réévaluer les facteurs transversaux afin d'ajuster les priorités en fonction des nouveaux enjeux et des visions citoyennes.

Organisation d'une démarche spécifique au milieu des affaires

Mettre en place un processus d'échange avec le milieu des affaires afin d'établir des énoncés économiques et ajouter ce thème à la liste.